

Rapport public Parcoursup session 2023

CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme	Jury par défaut	Tous les candidats	13	271	14	14	21

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

ATTENTION ! NOS CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION SONT SÉLECTIVES

Les exigences sont les suivantes :

- Le candidat doit satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ; - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ; - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ; - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.

- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités de la forme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu

par le 3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport.

Rappel : le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves de TEP.

- être capable de réaliser des tests techniques voir descriptif [OFFRE DE FORMATION - CREPS Montpellier \(creps-montpellier.org\)](http://creps-montpellier.org)

.

- Le candidat doit se présenter aux épreuves de sélection (épreuve orale et technique si nécessaire), en cas de validation des TEP

- Le candidat doit faire l'objet d'une proposition d'admission par la commission d'examen des vœux.

Lieux de formation : CREPS de Montpellier 2 avenue Charles Flahault - 34090 MONTPELLIER

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

DATES DE FORMATION :

Entrée en formation : 27/09/2023

Fin de formation : 03/05/2024

CONTENU DE LA FORMATION :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « cours collectifs»

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Cette formation est accessible à condition de remplir les prérequis, de réussir les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) définies par les arrêtés de création du diplôme BPJEPS Activités de la Forme et de trouver une structure professionnelle avant le positionnement dans le cadre de l'alternance. Les modalités de sélection étaient un entretien en présentiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous observons à nouveau une méconnaissance de la part des candidats de ce qu'est le métier d'éducateur / animateur sportif. Cette méconnaissance se traduit dans leur projet de formation par un décalage important observé entre la représentation qu'ils ont du secteur professionnel et la réalité de ce dernier. Il est vivement recommandé aux candidats de s'informer au préalable sur les métiers de la forme aujourd'hui ainsi que sur les contenus de formation et les attendus en terme de compétences professionnelles du diplôme.

La commission d'examen des vœux porte un intérêt particulier sur les notes obtenues en français, en éducation physique et sportive ainsi que sur les appréciations liées au comportement, à son degré d'autonomie, d'organisation et aux absences du candidat.

L'objectif de cette commission est de s'assurer que le candidat pourra suivre la totalité de la formation et ainsi éviter les ruptures de parcours.

Cette même commission rappelle aux candidats qu'il est très important de prendre connaissance avant toute inscription du dossier d'information très détaillé de la formation sur laquelle ils candidatent (site internet du Creps).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français	Notes de français, notes d'EPS et appréciations et projet professionnel.	Bulletins de 1ère / note obtenue au bac de français	Essentiel
	Notes d'EPS	Appréciation du professeur sur le projet professionnel.	Bulletins de 1ère et terminale / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Orthographe, vocabulaire, formulation. Capacités argumentatives, capacités à raisonner.	Fiche Avenir / Fiche de suivi	Essentiel
	Capacité à l'oral	Avoir le sens de la communication.	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Essentiel
	Expression écrite / Qualité de syntaxe	Qualité rédactionnelle dans l'expression écrite.	Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation		Fiche avenir / Fiche de suivi / appréciation des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin(s) / entretien de sélection / projet de formation motivé	Essentiel

	Capacité à s'investir, implication		Fiche avenir / Fiche de suivi / Projet de formation motivé / entretien de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	Maitrise des exigences de la formation.	Entretien de motivation	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	L'employabilité doit être en lien avec la formation acquise.	Projet de formation motivé / entretien de motivation	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation : Recherche d'une structure d'alternance	La structure d'alternance doit être en lien avec la formation choisie.	Recherche d'une structure d'alternance / Entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Etre titulaire du PSC1 et pratiquer une discipline des métiers de la forme.	Rubrique activités et centres d'intérêts	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Curiosité pour les différentes activités sportives et appartenance à une structure liée aux métiers de la forme.	Fiche Avenir / Fiche de suivi / Projet de formation motivé / rubrique activités et centres d'intérêts	Très important

Signature :

François BEAUCHARD,
 Directeur de l'établissement CREPS de Montpellier